

Les énergies renouvelables intermittentes principales responsables de la flambée des prix de l'électricité, au cœur du nouveau budget d'austérité

France : Paris, 24 sept. 2024

Le gouvernement Barnier prépare un budget d'austérité. Une attention particulière devra être portée au prix de l'électricité, un bien commun utilisé par tous. Ce projet s'impose dans un contexte où les tarifs ne cessent de flamber depuis 2010, en raison du déploiement massif des énergies renouvelables intermittentes, telles que l'éolien et le solaire.

La Fédération Environnement Durable a tenu à l'alerter par une lettre ouverte¹

De 2000 à 2009, le prix de l'électricité en France connaissait une baisse régulière. Cette tendance a brutalement pris fin avec l'essor des énergies renouvelables.

Les énergies renouvelables intermittentes principales responsables de la flambée des prix de l'électricité, au cœur du nouveau budget d'austérité



Aujourd'hui, la capacité installée de ces sources intermittentes a explosé pour atteindre 41,02 GW (27,5%) de la capacité installée, alors que la consommation nationale baisse régulièrement (513 TWh en 2010) passant à 445 TWh annuels en 2023.

L'illusion selon laquelle le vent et le soleil, gratuits par nature, constitueraient une solution durable et économique s'effondre. La réalité est tout autre : le caractère diffus et intermittent de ces sources d'énergie les rend non rentables. Leur viabilité repose sur un recours massif aux subventions, garantissant aux producteurs un prix fixe pendant 20 ans, et cela, sans tenir compte des besoins réels du marché.

Les critiques à l'encontre de cette politique deviennent de plus en plus virulentes. Ce système de subventions ne sert qu'à enrichir des intérêts privés, souvent étrangers, tout en alourdissant la facture pour les consommateurs et contribuables français, sans apporter de bénéfice environnemental significatif. Depuis 2010, une avalanche de lois et règlements a encouragé une prolifération incontrôlée des infrastructures renouvelables sur l'ensemble du territoire, défigurant nos campagnes et nos côtes.

Cette stratégie désastreuse vient d'être implicitement reconnue par Agnès Pannier-Runacher, pourtant l'une des architectes de ce chaos réglementaire, qui a récemment admis que « l'intermittence de la production électrique a un coût »¹. Ironiquement, elle vient d'être réinvestie dans le gouvernement Barnier pour superviser à nouveau le portefeuille de l'énergie.

¹ Interview de Madame Pannier Runacher le 20 septembre à Greenunivers

Monsieur le Premier ministre, face à ce gaspillage et à la pression exercée sur le budget public, ne serait-il pas temps de revoir cette politique de transition énergétique déséquilibrée ? Le prix de l'électricité, sujet crucial pour l'ensemble des citoyens, mérite une refonte radicale, surtout en ces temps de disette budgétaire.

Seul un changement de cap à 180° concernant de développement des Énergies renouvelables a une chance de sauver la France d'un désastre économique programmé.

Contacts

Jean-Louis Butré

Président

contact@environnementdurable.net

Tél : 06 80 99 38 08

Michel Faure

Administrateur

Miche.faure@yahoo.fr

Tél : 06 07 41 68 55

Lettre ouverte FED au Premier ministre

